

C
C
E
E
D
F



S'il y a bien un secteur au sein d'EDF ayant l'ambition de se réformer en profondeur, c'est bien la production hydraulique !

Sans beaucoup de considération, durant la période passée, pour ce mode de production et encore moins pour les hommes qui l'exploitent, l'hydraulique est maintenant face à un enjeu majeur avec le renouvellement des concessions.

La DPIH aura-t-elle les moyens humains et matériels pour satisfaire cette ambition ? Les considérations mercantiles et la mise en concurrence seront-elles plus fortes que le développement industriel ? Les questions demeurent.

A nouveau à l'ordre du jour de ce CCE du 4 février 2010, une présentation des deux pilotes « produire » et « maintenir » dans le cadre du projet Renov'Eau de la DPIH.

L'UP Sud-ouest et UP Est mettront en œuvre séparément le modèle de Production et le modèle de Maintenance.

FO Énergie et Mines s'est exprimée en faveur de la mise en place des 2 phases pilotes.

Pour autant, cette expression sur la phase pilote ne constitue pas un avis d'ensemble sur le Projet Renov'Eau qui, à ce jour, contient encore énormément de zones d'ombre et de fortes interrogations.

Titulaire au CCE

Christophe MARTIN

Représentant
Svndical au CCE

Edouard CAHEN

Expert

Frédéric PINATEL

Séance du 4 février 2010

Ordre du jour

Projet RenovEau de l'hydraulique : lancement de 2 pilotes Produire et Maintenir (pour avis).

Prochains CCE :

9 février 2010 (CCE extraordinaire) : Présentation du COMEX en présence d'Henri PROGLIO, PDG d'EDF.

4 mars 2010 : Projet accord temps de travail des cadres – Retour d'expérience Recrutements.

1^{er} Avril 2010 : Politique Industrielle – Bilan social – Formation - Evolution de l'emploi – Présentation des comptes de l'entreprise.

Déclaration FO - Projet Renov'Eau - Lancement des 2 pilotes " Produire et "Maintenir"

► **Projet RENOUV'EAU de l'hydraulique – suite CCE du 22/01/09. (source EDF) : Lancement de 2 pilotes Produire et Maintenir :**

Produire :

Renforcer la surveillance des installations et les processus de production en développant notamment l'expertise opérationnelle et le traitement de signaux précurseurs de défaillance.

Une Ingénierie de Production régionale serait créée. Elle appuierait l'exploitant dans la surveillance des installations en temps réel par les services du centre d'Exploitation (CREEX) et en temps différé par les analyses plus complexes des comportements matériels.

Maintenir :

Améliorer la maîtrise de l'état du parc et de son évolution, de renforcer la maintenance préventive et d'améliorer l'efficacité du traitement des incidents et le pilotage de la maintenance. Le pilotage d'arrêt en mode projet permettrait de garantir la qualité et le respect des coûts et des délais. Le modèle de maintenance s'appuierait sur un outil de gestion de l'activité de maintenance EAM assurant le partage des données et structurant les différentes phases métier.

Une phase Pilote est nécessaire aujourd'hui pour poursuivre l'élaboration des modèles et envisager leur déploiement. Elle fait l'objet de cette présente consultation pour avis du CCE.

Elle mettra en œuvre séparément le modèle de Production et le modèle de Maintenance sur 2 Unités distinctes :

UP Sud-ouest et UP Est.

Rappel : CCE du 22 janvier 2009

Contexte : Le marché de l'énergie est de plus en plus exigeant.

La mise en concurrence remet en cause les actifs d'EDF :

- le parc hydraulique constitue un actif globalement rentable sur lequel EDF a peu investi sur près de 10 ans,
- le parc est un parc ancien, (50 ans d'âge moyen)

Le 22 janvier 2009, les membres de cet organisme ont été informés de l'émergence d'un projet global pour la DPIH visant à améliorer la production et la maintenance de notre outil de production.

Nous nous sommes alors exprimés sur le sujet et nous avons fait part de nos interrogations quant aux différentes zones d'ombre techniques et humaines que pouvait contenir ce document.

Nous réaffirmons ici notre volonté de voir émerger un projet ambitieux pour l'hydraulique et pourquoi pas le projet RenovEau.

Nous ne referons pas le couplet de l'importance de l'hydraulique dans le paysage de la production à EDF. Mais nous rappellerons ici que nous sommes toujours à la traîne de certains métiers comme le nucléaire ou l'ingénierie par exemple.

Depuis janvier 2009 les choses ont changé et nous ne savons toujours pas comment la DPI va évoluer. Nous ne savons toujours pas si, une fois de plus, il va falloir demander aux agents de l'hydraulique de se remettre en cause dans une nième réorganisation de leurs Unités pour favoriser tel ou tel moyen de production.

Par contre, ce que nous savons, c'est que dans les Unités c'est toujours aussi difficile.

Le manque d'effectif chronique est toujours présent même si, comme l'indique la DPIH, nous avons arrêté la baisse. Mais cela ne suffit toujours pas !

Le Projet RenovEau rentre donc dans une phase un peu plus active après quelques mois de réflexion au sein de la DPIH.

Vous nous demandez, aujourd'hui un AVIS sur le lancement de 2 pilotes qui, rappelons le, sont la base du Projet RenovEau.

Nous insistons sur le fait que notre AVIS ne porte que sur l'opportunité ou non de lancer des expérimentations à l'échelle humaine dans 2 Unités de la DPIH.

Il est hors de question pour notre Organisation Syndicale de donner un avis sur l'ensemble du Projet RenovEau qui, à ce jour, contient encore énormément de zones d'ombre et de fortes interrogations.

FO Énergie et Mines est favorable à la mise en place des 2 phases pilotes sur le modèle « Produire » à l'UPSO et sur le modèle « maintenir » à l'UP Est.

Toutefois, nous demandons à la Direction de la DPIH, avant la mise en place des modèles en octobre 2010, de nous détailler point par point l'ensemble des dispositions qui seront mises en place dans les Unités pour accompagner les expérimentations des modèles.

- les coûts de production / maintenance sont supérieurs à ceux observés auprès des concurrents,
- le parc hydraulique est hétérogène,
- de nombreux incidents mobilisent les équipes, les détournant de la maintenance préventive.

Volet RH :

- les pratiques « métiers » sont très hétérogènes,
- les outils de l'exploitant et du mainteneur ont peu évolué depuis 15 ans.
- près de la moitié des effectifs de la Division partira en retraite d'ici 10 ans.

RENOUVEAU - Plusieurs leviers :

- segmentation du parc en 2 modèles : GH – grandes centrales hydrauliques PAH – Petits aménagements hydrauliques,
- évolution du modèle de maintenance et évolution du modèle de production :

Un exploitant de proximité renforcé dans son rôle et ses moyens – 100 % des centrales seront opérées à distance.

- mise en place de centre eExploitation
- création d'une fonction ingénierie d'exploitation.
- des pratiques métiers orientées performance avec des nouvelles compétences-travaux de rénovation pour généraliser les meilleures pratiques d'exploitation
- modernisation du système d'information – évolution comportementale et de maintenance: nouveau modèle de maintenance – substituer la maintenance conditionnelle et prédictive à la maintenance curative,
- mise en place de plans de maintenance et des gammes d'interventions standard
- meilleure optimisation des opérations de maintenance,
- pilotage renforcé du déroulement des arrêts pour maintenance,
- dispositif de traitement des affaires.
- modernisation et standardisation de l'outil de production : Permettre à l'hydraulique de disposer d'un outil de production performant et modernisé qui permettra d'améliorer la disponibilité du parc et de faciliter son entretien.
- mise en place d'une politique industrielle et d'intégration locale.

FO Énergie et Mines avait demandé, dans le cadre des négociations de l'accord social à la DPIH, que les expérimentations dans le cadre du Projet RenovEau soient traitées dans une entité à part et ne viennent pas impacter le fonctionnement des Unités.

Cela n'a pas été retenu. Force est de constater que 240 agents seront vraisemblablement au cœur de la mise en place des 2 pilotes. Plus des agents du CIH et de la DTG. Rien n'est prévu à ce jour pour compenser durablement ces ressources dans les Unités.

Nous serons très attentifs à l'évolution des ces agents qui seront dans une situation délicate car à la fois dans une Unité et à la fois sur le projet RenovEau.

La position de notre Organisation Syndicale sur le sujet des effectifs est claire :

Il est hors de question d'accepter une quelconque baisse des effectifs dans le cadre du Projet RenovEau. La DPIH a besoin de l'ensemble de ses agents et nous demandons que la cible en terme d'effectifs pour les années à venir soit revue à la hausse pour faire face à l'ensemble des enjeux qui ont été fixés pour l'hydraulique.

Au delà du lancement des 2 pilotes, le document proposé ce jour contient quelques sujets sur lesquels nous ne pouvons être en accord avec la Direction.

La sous-traitance

Le 4 juin 2009, l'ensemble des Organisations Syndicales a accepté de se mettre autour d'une table pour discuter de la sous-traitance.

Nous attendons toujours et, dans les Unités, vous continuez à supprimer des agents d'exécution sous prétexte que certaines activités sont confiées à l'externe.

Nous n'avons aucune vision claire dans ce domaine et chaque Unité gère la sous-traitance comme elle le souhaite. Un cadrage national sur ce sujet s'impose, et dans l'attente, nous ne souhaitons pas le développement plus avant de la sous-traitance à l'hydraulique. Nous pensons même que certaines activités devraient être reprises au sein des équipes de la DPIH.

La segmentation

Ce sujet fait couler beaucoup de salive dans les Unités de l'hydraulique.

Nous sommes opposés à la séparation de la petite hydraulique et de la grosse hydraulique en l'état actuel des choses. Des divergences importantes existent au sein de la DPIH sur ce sujet et cela perturbe énormément les agents qui ne savent plus sur quel pied danser suivant qu'ils se trouvent dans un groupement à forte densité PAH ou dans un groupement avec de grosses installations. Cela n'est pas acceptable et, de notre point de vue, la segmentation ne doit pas être un sujet incontournable du Projet RenovEau.

Notre Organisation Syndicale sera très attentive quant aux différents REX qui seront proposés à la suite des différentes mises en place des pilotes.

Ils devront être complets, objectifs et partagés.

Ré-interrogation sur l'équilibre entre compétences internes et externes.

Refonte de la politique et des pratiques d'externalisation et de sous-traitance

sur des engagements à long terme.

- mise en œuvre d'un Système d'Information adapté au nouveau modèle.

Introduction de nouvelles technologies.

- fiabilisation des SI – standardisation et rationalisation des applications.

RENOUVEAU comporte un volet social et managérial – construction d'une nouvelle dynamique sociale :

- mise en place d'un dispositif de concertation permettant un dialogue régulier avec les O.S.
- travailler sur les modalités de reconnaissance des hydrauliciens face aux nouvelles exigences.
- rénover un dispositif de professionnalisation et d'accompagnement des hydrauliciens,
- mettre en oeuvre un dispositif de suivi de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psychosociaux.

7 valeurs opérationnelles :

- L'ouverture à d'autres pratiques et partage des retours d'expérience,
- Travailler en réseau et faire progresser le collectif,
- Contribution pour capitaliser les connaissances,
- Prévention et anticipation des incidents,
- Développement des attitudes interrogatives,
- Respect des référentiels et règles établies,
- Respect des engagements pris (performance)

Principes managériaux :

- Comportements respectueux
- Présence du management au sein des équipes
- Développement de l'initiative et la responsabilisation
- Renforcement des outils managériaux existants.

RENOUVEAU - Sources de Gains et Coûts : Produire plus durablement - Produire à meilleurs coûts. :

- Modernisation et standardisation – rénovation du SI
- – coût d'indisponibilité des installations
- coûts de participation des unités

500 à 550 M€ (essentiellement du CAPEX).

Nous rappellerons que nous attendons toujours un REX des différentes réorganisations intervenues dans l'hydraulique depuis des années.

Des Unités ont proposé quelques embryons de REX mais jamais rien de bien construit.

La DPIH ne pourra se soustraire à cet exercice une fois de plus, elle devra prendre ses responsabilités dans ce domaine.

Le CCE, à la majorité n'a pas émis d'avis considérant ne pas avoir tout les éléments pour motiver une expression.